

# Objets encombrants

Il est rappelé que les appareils électroménagers que vous remplacez doivent désormais être repris gratuitement par le vendeur.

La filière ecosystem a mis en place gratuitement l'enlèvement de vos gros électroménagers directement à votre domicile. Plus besoin de les mettre sur le trottoir, il suffit de prendre rendez-vous pour un enlèvement gratuit chez vous. Les appareils collectés sont soit réemployés par des structures de l'Economie Sociale et Solidaire partenaires d'ecosystem, soit recyclés. Programmez votre RDV sur le site : [jedonnemonelectromenager.fr](http://jedonnemonelectromenager.fr) (<https://www.jedonnemonelectromenager.fr/>)



je donne mon électroménager

Pour vous séparer de vos autres appareils électriques, ecosystem propose deux solutions : le don aux associations et le dépôt en Ressourcerie s'ils fonctionnent encore, ou le dépôt de vos appareils en déchetterie ou en magasin s'ils sont hors d'usage, pour qu'ils soient recyclés. Plus d'infos sur <https://www.ecosystem.eco/donner-recycler/> (<https://www.ecosystem.eco/donner-recycler/>). Pensez aussi au réflexe réparation ! Si votre appareil tombe en panne, faites appel à un réparateur local labellisé QualiRépar et obtenez une remise sur votre facture de réparation de 15 à 60€. Retrouvez toutes les infos ici : <https://www.ecosystem.eco/reparer/> (<https://www.ecosystem.eco/reparer/>)

Il est interdit de déposer les objets suivants :

- plâtre, gravats, planches, vitres, baignoires, lavabos, cuves à mazout,
- peintures, solvants, pinceaux ou rouleaux,
- éléments de carrosserie, moteurs, pneus,
- troncs ou souches d'arbres.

Ces déchets doivent être apportés gratuitement dans les déchèteries intercommunales (<https://www.mairie-orly.fr/Cadre-de-vie/Collecte-des-dechets/Les-decheteries-intercommunales>).

## Collecte

**Secteur mixtes** : 2ème et 4ème mardis du mois de 6h à 14h

**Secteurs pavillons** : la collecte des encombrants se fait uniquement sur rendez-vous soit par l'application du Grand-Orly Seine Bièvre ou au 01 78 18 22 25, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

**Secteurs collectifs** : 2ème et 4ème mardis du mois de 8h30 à 14h

- Les dépôts sur le trottoir ne doivent pas dépasser 1m3 afin de ne pas présenter de danger pour les piétons.
- Les objets refusés par le camion doivent être rentrés leur propriétaire et/ou apportés gratuitement en déchèterie.
- Tout dépôt en dehors de ces périodes de collecte sera considéré comme dépôt sauvage. À ce titre, son enlèvement sera facturé d'office à son détenteur.

Retrouvez les calendriers par secteur juste ici (

<https://www.mairie-orly.fr/Cadre-de-vie/Collecte-des-dechets/Collecte-selective>)

## La Ressourcerie : réutiliser, réparer, recycler

*Un équipement qui permet à chacun de contribuer au réemploi d'objets dont il n'a plus besoin tout en favorisant l'économie sociale et solidaire.*

La Ressourcerie de la RIVED

Adresse:43 rue du Docteur Calmette prolongée  
94310 Orly

Tél :01 48 83 13 67 (tel:0148831367)

La Ressourcerie : réutiliser, réparer, recycler - Rived (

<http://www.rived.fr/qui-sommes-nous/nos-installations/la-ressourcerie-reutiliser-reparer-recycler-406.html>)